

Dijon. 23 juillet 1897.

Bon ben cher ami,

Merci d'avoir bien voulu faire pour moi auprès de M. Larroude une démarche d'autant plus embarrassante que l'issue défavorable en était certaine. Depuis que j'ai vu le dernier numéro de la Revue de l'Enseignement, j'ai compris qu'il ne fallait pas songer à lui proposer un travail de longue haleine. Et je ne vous laissais faire, abusant peut-être un peu de votre complaisance, que pour en avoir le cœur net. — Ayant réfléchi à tout cela ces jours derniers, j'ai partagé absolument votre

avis qu'il ne peut pas faire à
la porte de la Revue critique, ni
d'une autre publication du même
genre. Si je n'éprouvais pas le
refus absolu, je me heurtais à
des exigences et à des conditions
qui m'entraîneraient beaucoup trop
je m'étais donc de suite décidé
à profiter de l'accueil large et
expres de la Revue bourguignonne,
d'autant plus que les souscripteurs
avaient été engagés d'avance en
vue de l'éventualité qui se
réalisait. A certains égards, cela
m'allait beaucoup mieux. J'étais
absolument maître des dimensions
et de la forme de mon travail.
Je pensais en publier dans le
prochain numéro peu ou beaucoup
à mon gré, et commencer par donner
la première partie que j'ai faite,

seul à son gré, grâce aux lais de
vacances, je ne pouvais pas ~~être~~
d'ici à novembre, y joindre la
seconde dont les matériaux sont à
peu près réunis, et la rédaction
reste seule à faire. Avec cela, je
pouvais, je crois, obtenir des conditions
fort acceptables pour un petit
tirage à part - Cela allait tout seul.
Et voilà que je me trouve entraîné
dans mes arrangements par un
télégramme un peu énigmatique de
Bartol, qui me demande de ne
me engager d'aucun côté, avant
d'avoir reçu une lettre qui il m'annonce
j'attends celle-ci. Mais je doute
qu'elle modifie mes résolutions. Et
la raison principale, pour moi du moins,
c'est que la chose est entendue avec
la Revue bourguignonne dans des conditions
qui me rendent la retraite défectuelle.
D'autre part, je persiste à penser comme

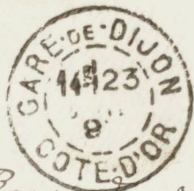
je vous l'ai dit, j'ai vu que mon modeste
et technique travail serait un précieux
appui pour l'œuvre de Barth, dont la
tendance est fort distincte. Je ne puis me
qu'indiquer les études de jurisprudence historique
comme un des moyens pratiques de découvrir
les lois d'une nouvelle méthode. Ce n'est
donc pour moi qu'une conclusion secondaire,
La conclusion générale est une affirmation
d'idées que peu de personnes, j'ai vu,
sont disposés à accepter pour l'instant,
et qui par conséquent n'aurait bien plus
qu'elle ne pourrait servir à l'œuvre
de Barth.

En tout cas, et pour ce qui est de vos
précieuses démarches, merci encore un fois.
Rien de plus à faire pour le moment. Si le
travail un jour fait vos honneurs en valant
la peine, j'aurais, en effet, en espérant
une opportunité qui ne serait actuellement
impossible. Mais ce ne sera pas avant le
prochain prochain. Peut-être à ce moment
la Revue de l'Enseignement admettra-t-elle des
articles de plus de 2 pages. Car j'ai assuré qu'il me
serait à priori impossible de me contenter
à ce point.

Je suis heureux de savoir que votre
solitude a été agréablement rompue par
la visite inattendue de Madame Laballe. Elle
me prouve en même temps que vos efforts ont bien
de mon côté, j'ai de bonnes nouvelles
et n'attends que le jour de la semaine
prochaine pour aller en chercher moi-même
la confirmation à la Barbine.

Je reste bien affectueusement votre.
F. Geny

77
111



Monsieur Raymond Labille.

Professeur à la Faculté de droit.

10 bis. rue du Pré-aux-clercs

Paris.

